

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE LYON

DATE : 18/05/94
NO DE DEPOT : 7354
R.C.S. LYON : 353 606 197
NO DE GESTION: 90 B 00653

BORDEREAU INPI -DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

-----Nom et adresse de la Société -----
KEW FRANCE SA

7 ROSTAND (RUE JEAN)
69740 GENAS

Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de LYON avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minutes :

Trois pièces

concernant la Société désignée ci-dessus et dont l'objet est le suivant:

DIRIGEANTS/ORGANES DE CONTROLE
Délibération/Acte

K.E.W. FRANCE S.A.
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 11.000.000 Francs
Siège Social: 7, rue Jean Rostand, 69743 Genas
R.C.S. Lyon B 353 606 197

DELIBERATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SEANCE DU 18 MARS 1994

* *
*

L'an mil neuf cent quatre vingt quatorze, le 18 mars à 12H00, les membres du Conseil de Surveillance de la Société K.E.W. FRANCE S.A. se sont réunis au siège social de la Société sur convocation faite au nom de leur Président.

Sont présents et ont émargé le registre de présence:

M. Henning STOUGAARD
M. Hans BARSLUND
M. Eric HOLST

La séance est présidée par M. Henning STOUGAARD, qui constate la présence de plus de la moitié des membres composant le Conseil. Il déclare en conséquence ce dernier valablement constitué et apte à délibérer.

Il rappelle que l'ordre du jour est le suivant:

1. Nomination du Président



PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil de Surveillance décide de nommer M. Eric HOLST en qualité de Président du Conseil de Surveillance en remplacement de M. Henning BACH en raison de sa démission.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12H30.

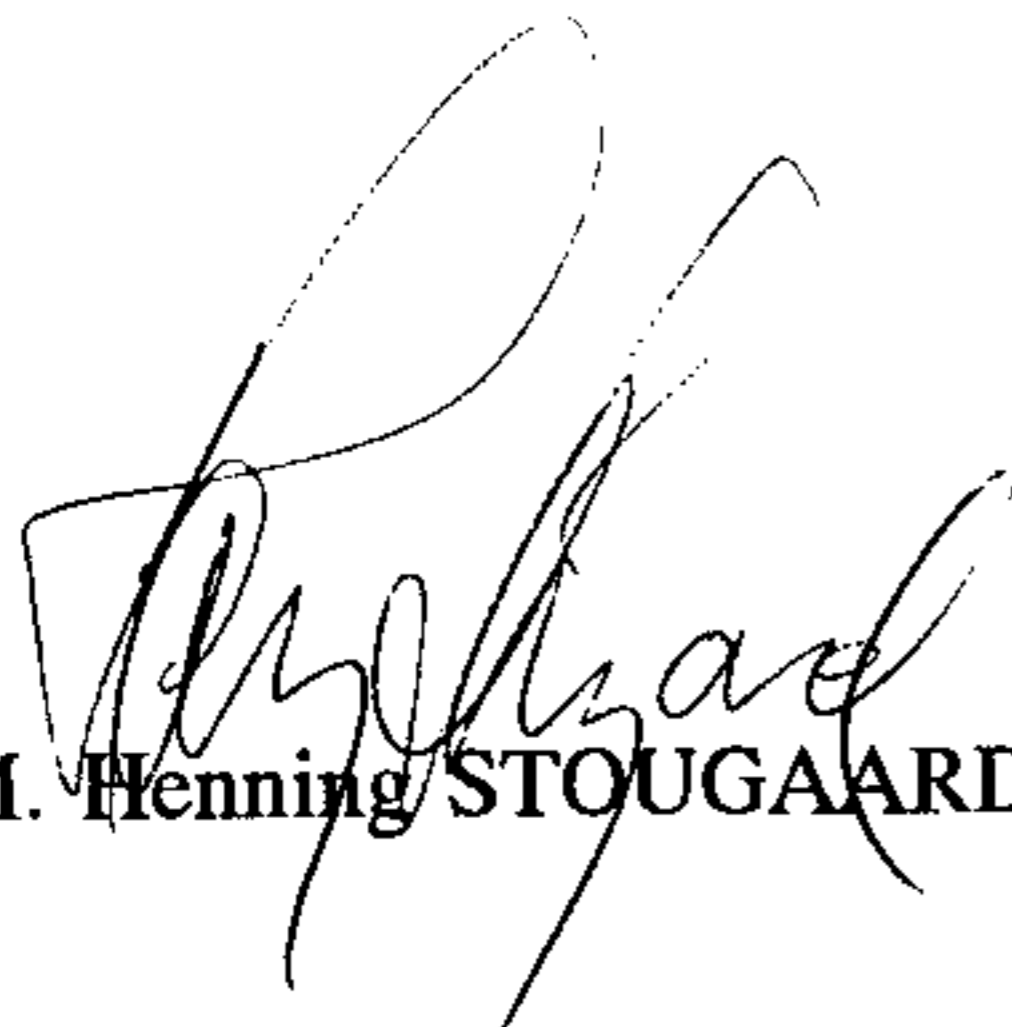
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Conseil de Surveillance.

Fait à

18/3/92



M. Eric HOLST
Président du Conseil de Surveillance



M. Henning STOUGAARD



M. Hans BARSLUND

K.E.W. FRANCE S.A.
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 11.000.000 Francs
Siège Social: 7, rue Jean Rostand, 69743 Genas
R.C.S. Lyon B 353 606 197

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 18 MARS 1994

* *
*

L'an mil neuf cent quatre vingt quatorze, le 18 mars à 10H00, les actionnaires de la société K.E.W. FRANCE S.A., Société Anonyme au capital social de 11.000.000 Francs, divisé en 11.000 actions de 100 Francs chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au siège social de la Société sur convocation faite au nom du Président du Directoire par lettre.

Il a été établi une feuille de présence, à laquelle ont été annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires et qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric HOLST.

Monsieur Hans BARSLUND ET Monsieur Henning STOUGAARD sont appelés comme scrutateurs.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions composant le capital social.

L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires:



- la feuille de présence
- les pouvoirs des actionnaires représentés ainsi que les formulaires de vote par correspondance
- les copies des lettres de convocation
- le rapport du Directoire
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée

Puis, Monsieur le Président déclare que le rapport du directoire, le texte des résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les lois et règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au même lieu, depuis la convocation de l'Assemblée, savoir:

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Nomination d'un membre du Conseil de Surveillance
2. Pouvoirs en vue des formalités

Puis il donne lecture du rapport de gestion du Directoire.

Cette lecture terminée Monsieur le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes:



PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer:

Monsieur Eric HOLST
Kildevej 12
2960 Rungsted Kyst
Danemark

en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Henning BACH en raison de sa démission, pour une durée de 5 ans qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 1998.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Eric HOLST, présent à l'Assemblée, déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié en précisant qu'il n'est frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11H00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Fait à

Le 18/3/94



M. HENNING STOUGAARD



M. ERIC HOLST

Scrutateurs



M. HANS BARSLUND

K.E.W. FRANCE S.A.
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 11.000.000 Francs
Siège Social: 7, rue Jean Rostand, 69743 Genas
R.C.S. Lyon B 353 606 197

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
DIRECTOIRE DU 28 FEVRIER 1994**

* *
*

L'an mil neuf cent quatre vingt quatorze, le 28 février à 10H00, le Directoire de la société K.E.W. FRANCE S.A. s'est réunie au siège social de la Société K.E.W. Industri A/S, Industrikvarteret, 9560 Hadsund, Danemark, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont émargé le registre de présence:

M. Hans Peter Damgaard HANSEN, Président
M. John LARSEN, membre du Directoire

Le Directoire délibère comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour:

- Démission du Président du Conseil de Surveillance
- Nomination d'un membre du Conseil de Surveillance
- Convocation de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires

Monsieur le Président prenant compte de la démission de M. Henning BACH, en qualité de membre et Président du Conseil de Surveillance, décide des résolutions suivantes :



1. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Président du Directoire décide de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires au siège social, le 18 mars 1994 à 10 heures, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Nomination d'un membre du Conseil de Surveillance
2. Pouvoirs en vue de formalités

Le Président s'occupe de la préparation et la convocation de l'Assemblée.

2. RAPPORT DU DIRECTOIRE – PROJETS DE RESOLUTIONS

Le Président du Directoire arrête les termes du rapport qu'il présentera à l'Assemblée Générale Ordinaire ainsi que le texte des projets de résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11H00.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal lequel après lecture a été signé par les membres du Directoire.

Fait à Paris

Le

28/2/94


HANS PETER DAMGAARD HANSEN
Président

JOHN LARSEN
Membre du Directoire

